

<http://snetap-fsu.fr/HSE-Stop-au-mepris-Les-eleves-et.html>



HSE - Stop au mépris ! Les élèves et les enseignants méritent mieux que cela

- Les Dossiers - Pédagogie -



Date de mise en ligne : vendredi 7 octobre 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La [DGER](#) doit notifier dès à présent aux [SRFD](#) et aux établissements le montant des heures destinées aux dispositifs d'individualisation.

Pourtant prévue par les notes de service [DGER/SDPFE/2016-498](#) du 16/06/2016 et [DGER/SDPFE/2015-684](#) du 03/08/2015, pour le 31 juillet au plus tard la notification aux [EPL](#) et aux [DRAAF-SRFD](#) du montant des [HSE](#) dans le cadre des dispositifs d'individualisation n'est pas connu à ce jour.

Or cette notification est indispensable pour les équipes pédagogiques pour commencer leur projet avec les élèves des filières générales, technologiques et professionnelles. Certaines ont d'ores et déjà commencé leurs actions à destination des élèves mais sans savoir le montant réel qui leur sera attribué...gageons qu'elles n'auront pas de mauvaises surprises et qu'elles ne devront pas stopper des projets d'individualisation avec leurs élèves...

C'est pour cette raison que la notification des HSE dans le cadre du dispositif d'individualisation doit se faire en direction des DRAAF-SRFD puis des EPL immédiatement.

Si la notification du montant de ces heures effectives d'enseignement (HSE) n'était pas faite avant la fin du mois d'octobre, alors le Snetap-FSU prendrait ses responsabilités, en conscience, et demanderait aux enseignants des lycées agricoles publics de stopper tous les actions en faveur de l'individualisation pour dénoncer le retard inacceptable et insupportable pris par l'annonce des moyens en faveur de ce dispositif et la crainte réelle de non paiement de ces heures !